

Vivre à **Saulny**



Infos utiles

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - Mardi - Jeudi : 13H30-18H
Mercredi : 10H-12H
Vendredi : 13H30 – 17H

9 rue de l'Eglise - 57140 Saulny
Tél : 03 87 32 43 80
mairie@saulny.fr

ECOLES

Maternelle : 03 87 30 01 64
Primaire : 03 87 31 32 95
Collège Pierre Mendès France : 03 87 32 43 78

Périscolaire Les Foyers ruraux

Tél : 06 05 06 10 90
Courriel : plesnoisaulny@foyersruraux.org

BIBLIOTHEQUE

Vendredi : 16H – 18H30
Mercredi : 14H – 16H
Courriel : biblio.saulny@yahoo.fr
Tél : 03 87 32 60 74

NUMEROS UTILES

Urgences vitales : 15
Pompiers : 18
Médecin de Garde : 08 20 33 20 20
Gendarmerie de SAINTE MARIE AUX CHENES : 17
ou 03 87 53 42 47

Metz Eurométropole : 03 87 20 10 00

GRDF : 09 69 36 35 34

Sommaire

EDITORIAL de Madame le Maire	3
VIE MUNICIPALE	4
URBANISME, TRAVAUX	8
ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	14
DU CÔTÉ DES JEUNES	17
DU CÔTÉ DES AÎNÉS	20
ANIMATIONS & ACTIVITÉS	23
VIVRE ENSEMBLE	32
EUROMÉTROPOLE METZ	39
EVÈNEMENTS À VENIR	40

Chères Saulniennes, Chers Saulniens,

Chaque saison qui passe nous rappelle combien notre commune évolue, se transforme, tout en préservant ce qui fait sa force : son esprit de village, sa qualité de vie, son lien humain.

L'année écoulée a été marquée par de belles avancées. Ensemble, nous avons poursuivi l'amélioration de notre cadre de vie, renforcé les services à la population et soutenu activement notre tissu associatif. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif : celui des élus, des agents municipaux, des bénévoles, mais aussi de vous, habitants de Saulny, qui participez chaque jour à la vitalité de notre commune.

Dans un esprit d'ouverture et de participation active à la vie communale, la municipalité a mis en place deux instances consultatives, le conseil municipal des jeunes et le conseil des sages. Ces deux instances incarnent une démocratie de proximité où chaque génération a la possibilité de contribuer à l'avenir de Saulny.

En 2024, plusieurs actions concrètes ont vu le jour :

- La modernisation de l'éclairage public avec le remplacement par des équipements LED
- A la rentrée de septembre 2024, l'école de Saulny a accueilli une 3ème classe de maternelle, la municipalité s'est mobilisée pour installer un bâtiment dans le prolongement de l'école.
- La rénovation du city-stade
- Les travaux à la salle polyvalente et au centre socio-culturel
- L'installation d'ouvrage pour éviter les ruissellements

L'année 2025 s'annonce riche en initiatives pour Saulny. La municipalité, fidèle à ses engagements, poursuit ses actions pour améliorer le quotidien des Saulniens tout en préparant l'avenir de la commune :

- L'enfouissement des réseaux aériens sur la rue de Briey qui visent à renforcer la sécurité des installations, améliorer la fiabilité et valoriser l'esthétique urbaine. Parallèlement, l'Eurométropole de Metz en lien avec la commune, engage la réhabilitation de la M7 axe de circulation majeure traversant le village. Cette opération inclura la rénovation de la voirie et des trottoirs ainsi que l'amélioration de la sécurité routière.
- Le parking de la salle polyvalente : la commune a inscrit pour 2025 la réhabilitation du parking pour répondre aux besoins croissants de stationnement en incluant des espaces de convivialité.
- Nouveaux jeux au parc municipal : toujours soucieuse d'offrir un cadre de vie agréable adapté aux familles, la commune va procéder au remplacement de jeux au parc du Moulin. Ces équipements viennent compléter l'offre déjà existante dans le parc, devenu un véritable lieu de rencontre intergénérationnel au cœur du village.

La vie à Saulny est rythmée par de nombreuses animations que ce soient celles de la commune, du foyer des jeunes et de toutes les associations. Vous retrouverez dans la revue les animations de 2024 et toutes celles de 2025 qui sont l'occasion d'échanger et de renforcer le lien social qui fait la richesse de notre village.

La commune continuera de soutenir et d'encourager ces initiatives et chacun est invité à y participer. Soyez assurés de mon engagement et de celui de toute l'équipe municipale pour faire de Saulny une commune où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de la revue, et un été plein d'énergie et d'échanges.



Nathalie Spormejeur

VOEUX 2025

Comme chaque début d'année, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est tenue le 25 janvier 2025, à la salle polyvalente de Saulny, en présence de plusieurs personnalités du territoire, de nombreux habitants, des représentants du tissu associatif, des forces vives locales, ainsi que de l'ensemble du conseil municipal, des membres du conseil des jeunes et du conseil des sages.

Madame le Maire, entourée de ses adjoints et conseillers municipaux, a dressé le bilan des principales réalisations de l'année 2024, soulignant les réalisations majeures de la commune. Elle a également exposé les projets à venir pour 2025.

Cette soirée a été l'occasion de remercier les acteurs locaux : agents municipaux, bénévoles, associations qui participent chaque jour à la vitalité de notre commune.



Présent à la cérémonie, François GROSDIDIER président de l'Eurométropole de Metz a tenu à saluer l'engagement de la commune de Saulny, il a rappelé le rôle essentiel de l'Eurométropole dans l'accompagnement des communes membres.

La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial autour d'un buffet, favorisant les échanges entre élus et habitants.



POINT SUR LES FINANCES 2024

Fonctionnement

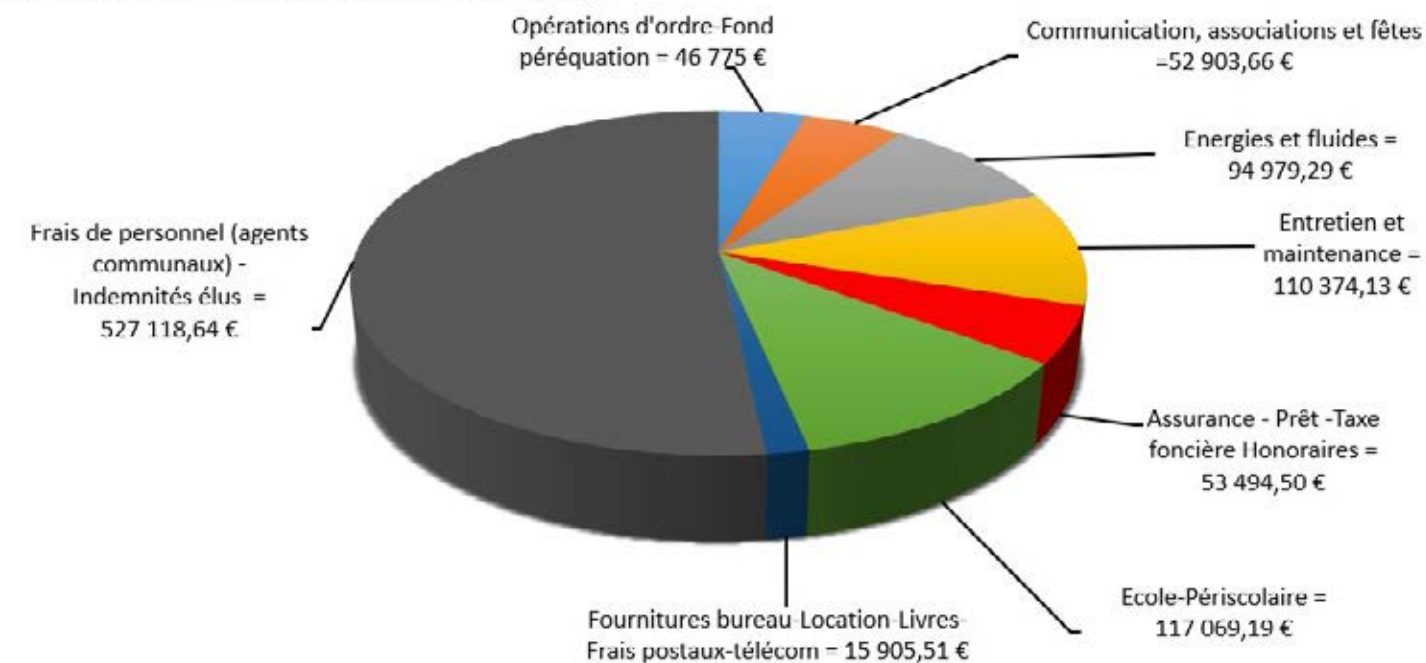
Malgré des dépenses en hausse, le résultat est positif.

Quelques précisions sur les postes en augmentation :

- Hausse du tarif du gaz
- Entretien du 35bis rue de Metz : remplacement de chauffe-eau, peinture d'un appartement, nouvel interphone
- Entretien des bâtiments communaux : pose de panneaux acoustiques au centre socioculturel, peinture salle polyvalente
- Voirie : peinture des candélabres rue de l'Eglise
- Personnel : embauche d'une 3ème ATSEM à temps partiel
- Les frais du périscolaire sont sur une année pleine avec le nouveau prestataire
- Coût des dérogations scolaires vers Metz: 3 405 € (681 € / enfant)

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 574€/hab contre 613€ pour la moyenne départementale

DEPENSES de FONCTIONNEMENT 2024



Investissement

Les priorités concernant les dépenses en investissement ont été revues avec la création de la 3ème classe en maternelle.

Quelques chiffres, qui sont imputés sur le budget 2024 :

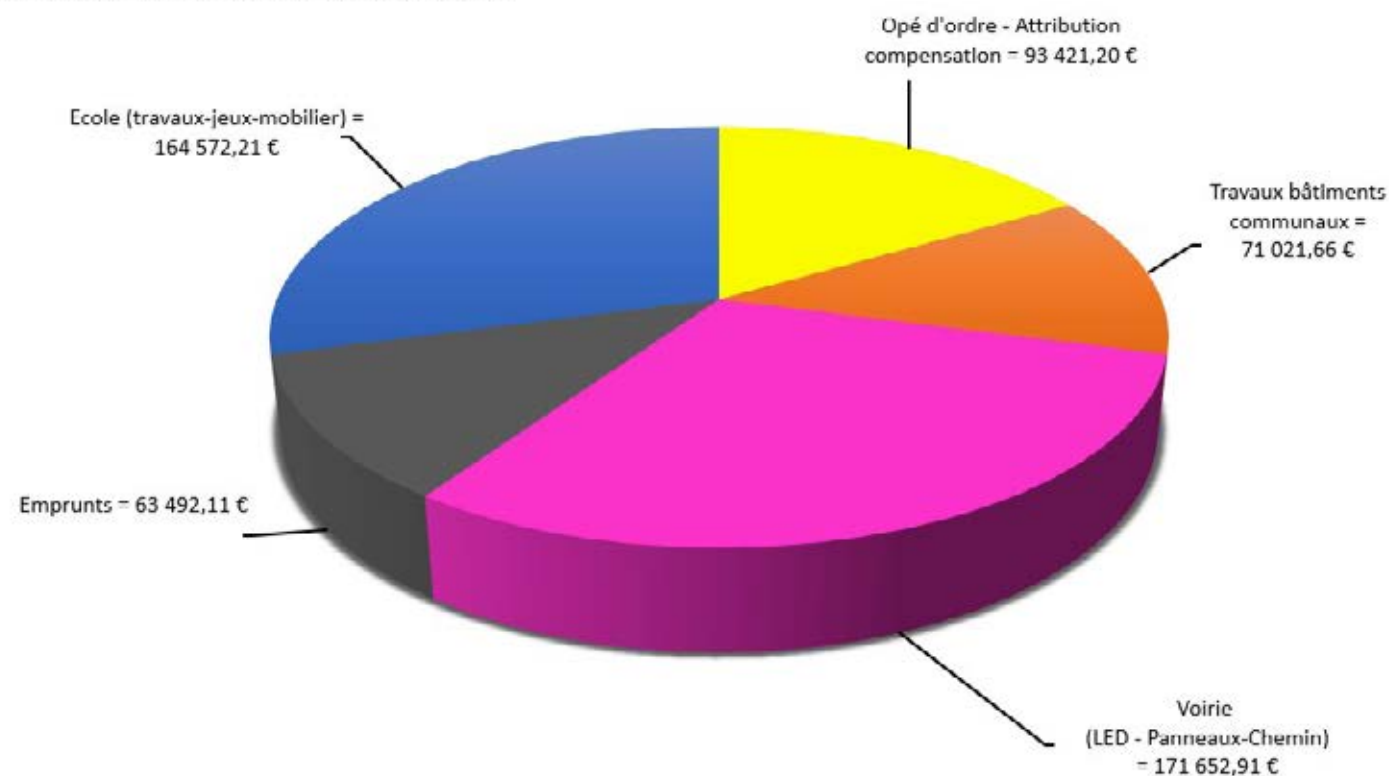
- Extension de l'école maternelle – Bâtiments modulaires : 138 168 €
- Remplacement des luminaires de l'éclairage public par des LEDs : 113 676 €
- Réfection du chemin du Mallemat et de trottoirs : 33 519,90 €
- Equipements écoles et cantine : 14 869,94 €
- Réfection du City Stade : 11 867,14 €
- Mise à niveau salle polyvalente (limitateur de son, issue de secours, alarme) : 6 865 €
- Logement du 35bis rue de Metz (changement des radiateurs, afin de diminuer la consommation des occupants) : 20 203,85 €

Il reste au 31/12/2024, deux emprunts :

- Pour le centre socioculturel : capital + intérêts de 164 324,78 € sur 11 ans
- Pour la RD7 : capital + intérêts de 643 236,37€ sur 8 ans

L'endettement continue sa diminution puisque la commune n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2024 et reste très vigilante sur toutes les dépenses. L'encours de la dette au 31/12/2024 est de 687 976€, soit 430€/hab contre 499€ en moyenne

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024



Compte Financier Unique (CFU) pour 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 018 619,92 €	564 160,09 €
Recettes	1 131 049,63 €	552 599,38 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 112 429,71 €	- 11 560,71 €
Résultat antérieur reporté	+ 224 936,94 €	- 116 084,92 €
Résultat de clôture exercice 2024	+ 337 366,65 €	- 127 645,63 €



TAUX D'IMPOSITION

Le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

La valeur locative cadastrale représente le niveau de loyer théorique annuel que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée dans des conditions normales.

Elle est revalorisée chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation. En 2024, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2023, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,039, soit une augmentation forfaitaire de 3,9 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels).

Il est rappelé que c'est l'Etat qui fixe la révision des valeurs locatives, servant de base de calcul à la taxe foncière.

	Taux 2024 Commune Saulny	Taux moyen 2024 Moselle
Taux taxe d'habitation	12 %	21,58 %
Taux taxe foncière sur le bâti (TFB)	25,68 %	33,25 %
Taux taxe foncière sur le non bâti (TFNB)	51,02 %	55,25 %

ÉQUIPE MUNICIPALE

Raymonde Demaison a rejoint l'équipe municipale depuis le 12 octobre 2024, en remplacement de Francine Vigneron. Elle intègre la commission des finances et la commission à la jeunesse, aux affaires scolaires, au périscolaire et aux sports.



SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente, lieu emblématique de rassemblement fait peau neuve.

Une étape importante de sa rénovation a débuté en juillet avec la réfection des peintures du hall d'entrée, couloir des toilettes et couloir du dojo. Il est le premier espace visible par les visiteurs. Il se devait de refléter un cadre accueillant et chaleureux.

L'espace musculation a été agrandi par le Foyer des Jeunes, en accord avec la municipalité, pour permettre d'accueillir plus de matériel et plus de sportifs.

Les alarmes ont été changées afin de permettre une meilleure sécurité et utilisation.

CENTRE SOCIOCULTUREL

Dans le cadre des travaux d'amélioration du centre socioculturel, un nouveau plafond insonorisé a été installé.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la municipalité d'offrir pour la restauration scolaire, un espace plus confortable en réduisant efficacement les nuisances sonores.

En parallèle, des dalles équipées de LED ont été installées pour remplacer l'ancien système d'éclairage. Ce choix combine modernité et performance énergétique.

Les fenêtres en bois ont également été changées pour une meilleure isolation.



CITY STADE



La municipalité a entrepris la rénovation du City Stade afin d'offrir aux habitants, en particulier aux jeunes, un espace sécurisé, fonctionnel et adapté à la pratique des sports en plein air. Ce projet s'inscrit dans une volonté de dynamiser les infrastructures sportives et de renforcer la convivialité au sein de la commune. Il accueille aussi bien des parties improvisées entre amis que des événements organisés par les associations locales ou la mairie ou les écoles.

CHEMIN DU MALLEMAT

Suite au rétrécissement de l'impasse du Moulin dû à l'érosion et compte-tenu des contraintes qui pèsent sur les aménagements des ruisseaux, le chemin du Mallemat a été stabilisé par un enrochement profond qui permettra aux riverains et ayant droit de rejoindre leurs propriétés. Ce chemin sera soumis à des restrictions de circulation.

LES RUISSELLEMENTS

Les problèmes de ruissellement impactent la commune de Saulny sur plusieurs zones.

Afin de réduire les ruissellements, la commune a déjà apporté des solutions avec la création d'un ouvrage en haut du lotissement de la Gentièrre qui a été imposé au lotisseur, et un fossé sur les terrains agricoles afin de protéger le haut du lotissement.

L'Eurométropole de Metz a réalisé un aquadrain en bas de la rue de la Gentièrre, ce qui solutionne les ruissellements et protège les maisons sur la rue de Metz.

D'autres solutions sont à l'étude mais sont contraintes par l'acquisition de terrains.

La municipalité est attentive à ce sujet important afin de trouver des solutions pour gérer efficacement ces eaux et limiter les impacts négatifs liés aussi au changement climatique.

ECLAIRAGE PUBLIC EN LED

Dans le cadre de notre engagement pour un développement durable et une meilleure gestion des ressources publiques, la municipalité a entrepris un projet ambitieux de rénovation de l'éclairage public avec le déploiement de luminaires LED sur l'ensemble de la commune.

Les luminaires LED offrent de nombreux avantages :

- Des économies d'énergie : ces équipements consomment jusqu'à 65 % d'énergie en moins par rapport aux ampoules traditionnelles, ce qui contribue à une réduction significative des factures d'électricité. Cela permet un retour sur investissement de 40 mois.
- Un dispositif innovant permettra de gérer l'ensemble du parc d'éclairage depuis un poste informatique : coupure nocturne, abaissement de température, gestion de l'éclairage lors de manifestation, etc...

Le nombre de luminaires concernés sur la commune est de 322 car les nouveaux lotissements ont déjà des luminaires avec des Led. Les puissances installées vont de 25 W à 50 W suivant les luminaires.

Les températures de couleur de lumières sont à 2700° Kelvin, légèrement plus blanches que les anciennes lampes.



SÉCURISATION DES ÉCOLES

Afin de pouvoir vérifier les personnes qui souhaitent accéder aux écoles, la municipalité a mis en place un système d'ouverture à distance avec interphone, au portail de chaque cour.



EXTENSION ECOLE MATERNELLE

Ouverture d'une 3^{ème} classe maternelle à Saulny : une nouvelle étape pour nos enfants !

Face à la croissance des effectifs dans l'école maternelle et afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage à des jeunes élèves, l'inspection académique a annoncé l'ouverture d'une 3^{ème} classe en février 2024.

Il a fallu être très réactif pour trouver une solution afin de créer un bâtiment pour cette classe supplémentaire en prenant en compte aussi bien les coûts que les délais de réalisation et les contraintes du terrain.

Le choix s'est orienté sur un bâtiment modulaire, constitué de trois modules de 6m x 2,50m. Ils sont reliés par un SAS au bâtiment actuel et équipés d'une PAC (Pompe à Chaleur) réversible.

Il a été nécessaire de déposer un permis de construire car c'est un Etablissement Recevant du Public (ERP), nécessitant les accords de la commission d'accessibilité et de sécurité incendie.

La location envisagée dans un premier temps a été abandonnée car le coût de revient s'est avéré identique à celui d'un achat au bout de 4-5 ans, les travaux d'aménagement devant se rajouter dans les deux cas. De plus, les subventions ne sont octroyées qu'en cas d'investissement. Il a également été étudié l'achat de modules d'occasion mais les normes imposées pour un bâtiment recevant des enfants n'ont pas permis de retenir cette solution.

Le montant du projet s'est vu alourdi.

- par un aménagement du terrain imposé suite à deux études de sol qui ont préconisé la mise en place de pieux, résistant à la compression et au tassement.
- par l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment pour répondre au règlement du PLUi, ils permettront de réaliser une auto consommation collective.

Mais le résultat est très satisfaisant, ces modules modernes installés offrent plusieurs avantages :

- Confort optimal : ils répondent aux normes en vigueur en matière d'isolation thermique et acoustique, assurant un cadre agréable pour les élèves et les enseignants.
- Adaptabilité : les bâtiments modulaires peuvent évoluer en fonction des besoins futurs, offrant une solution souple et pérenne.

L'aménagement intérieur (moblier, éclairage, équipements pédagogiques) a été finalisé en février 2025 pour permettre une installation des élèves après les vacances de février.

Ce projet reflète l'engagement de la municipalité pour l'éducation et le bien-être des familles de Saulny.

Le financement du projet a bénéficié des subventions du département Ambition Moselle (30 000 €) et de l'Etat DETR (49 000 €) pour la partie bâtiment modulaire, ainsi que du fond vert métropolitain (4 484 €) pour les panneaux solaires.



DIVERS TRAVAUX POUR PLUS DE SERVICES !

Divers travaux ont été menés pour améliorer les services apportés sur la commune :

- La **table de ping-pong** a été déplacée près du City Stade et complétée par une table de pique-nique
- Les **jeux du parc du Moulin** ont été remplacés
- Le Foyer des Jeunes a financé le remplacement des **paniers de basket du parc du Moulin**, avec l'aide d'une subvention de la commune
- Le **container pour l'apport volontaire des vêtements** a été mis sur le parking du cimetière, à côté de celui pour le verre.
- Un **distributeur de pain** et de viennoiseries est opérationnel sur le parking de la salle polyvalente
- Une **borne de recharge pour véhicules électriques**, financée par l'Eurométropole de Metz, est en place sur le parking de l'école avec deux places de stationnement pour l'accueil de ces véhicules électriques et hybrides. La convention rédigée par l'Eurométropole de Metz, pour une durée de quinze ans, détaille les modalités de mise à disposition de l'emprise foncière concernée.



LES PROJETS EN COURS OU À VENIR ...

RUE DE BRIEY

La municipalité de Saulny a lancé un important projet d'enfouissement des réseaux aériens dans la rue de Briey. Cette opération s'inscrit dans une démarche d'embellissement du village, d'amélioration du cadre de vie et de renforcement des infrastructures.

L'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public présente de nombreux avantages :

- Esthétique : la suppression des câbles aériens et des poteaux améliore l'aspect visuel de la rue et valorise le patrimoine local.
- Sécurité : les réseaux enfouis sont moins exposés aux intempéries (vents violents, neige, orages) et donc moins sujets aux pannes.
- Fiabilité : une meilleure protection des infrastructures limitant les interruptions de service pour les habitants.
- Modernisation : l'opération est l'occasion de renouveler les équipements et d'installer des infrastructures adaptées aux technologies actuelles et futures.

Des subventions ont été demandées au département de la Moselle, Ambition Moselle, ainsi qu'auprès du dispositif de l'aide aux collectivités au titre du Facé.

Les travaux ont débuté depuis le 14 avril 2025. Une circulation alternée a été mise en place sur les tronçons en chantier.

Ce projet a été programmé en 2025 afin d'être en phase avec le calendrier de réhabilitation de la voirie de la M7 (rue de Briey) assurée par la Métropole de Metz et dont les travaux débiteront à l'automne. Une réunion publique sur le sujet s'est déroulée le 6 mai 2025 pour informer les citoyens sur les aménagements prévus. Un effort conséquent va être fait pour sécuriser cet axe et limiter la vitesse, demande faite par les riverains depuis de nombreuses années. Les conditions des piétons vont être améliorées avec un des trottoirs conforme aux normes d'accessibilité. La rue présentera enfin un visuel agréable.



PARKING SALLE POLYVALENTE

L'actualité nous le rappelle malheureusement trop souvent : l'urbanisation conduit à l'imperméabilisation des sols et a des effets dévastateurs sur l'environnement et sur notre santé. Ainsi, il est aujourd'hui vital d'augmenter les surfaces qui permettent une infiltration de l'eau dans les sols.

Afin de répondre à ces enjeux environnementaux, la municipalité a décidé de rénover le parking de la salle polyvalente, très abîmé, avec un parking répondant à ces critères. De

plus, le projet intégrera la déconnexion des eaux pluviales de la salle polyvalente pour une infiltration à la parcelle.

Les bienfaits d'un tel projet sont nombreux :

- Infiltration naturelle des eaux pluviales
- Approvisionnement des nappes phréatiques
- Lutte contre le ruissellement de surface et la saturation des réseaux
- Protection des fonctions naturelles du sol
- Amélioration du cadre de vie

Le projet prendra en compte le fonctionnement du parking, son organisation de stationnement ainsi que les contraintes des différentes manifestations. Il doit être également un lieu de vie pour notre commune, où il fera bon de s'y retrouver. Un comité de pilotage rassemblant les différents utilisateurs (Foyer des Jeunes, conseil des sages, conseil municipal des jeunes) et la commune a été mis en place.

Les coûts seront bien sûr scrupuleusement analysés et surtout le reste à charge pour la commune devra être finançable sans endettement conséquent. La solution technique sera reconsidérée si le budget ne permet pas un tel projet.

Avec l'offre gaz UEM, savourez le confort !

uem

PROCHE DE VOS BESOINS.
PROCHE DE VOUS.

UEM-METZ.FR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE
VIENNOISERIE - TRAÎTEUR**

8 rue Nicolas Jung 57050 METZ

03 87 30 09 25

ENTREPRISE DE CHARPENTE COUVERTURE ET ZINGUERIE

**SOCIÉTÉ
NOUVELLE PETER**

Rue de Metz - SAULNY

03 87 32 50 39 - message@snpeter.com

A.P.I.B.

Application
Peinture
Industrie
Bâtiment

PEINTURE & REVÊTEMENTS DE SOLS

DEPUIS 1956

03 87 53 50 26

assistante@apib-sa.fr

**133 Avenue des Nations
57970 YUTZ**

RENATURATION DU RUISSEAU DE SAULNY

Cette nouvelle année va rimer avec le début des travaux de Gestion des Milieux Aquatiques, plus particulièrement les travaux d'entretien de la ripisylve à Saulny, avant le démarrage des travaux de la renaturation du ruisseau. Les travaux d'entretien seront assurés par l'Eurométropole de Metz à partir du mois de septembre 2025. Cet entretien ne se fera qu'une seule fois par l'Eurométropole. **Les riverains ont l'obligation d'entretenir leurs berges et jusqu'à la moitié du cours d'eau, ils seront sensibilisés aux règles d'entretien, qui répondent à la préservation de ce milieu naturel.**



DÉCHETS VERTS

Comme chaque année depuis 2021, une **permanence** est assurée par les élus et des bénévoles chaque **samedi après-midi, de fin avril à fin octobre**, pour le dépôt de déchets verts sur le site de la serre. Ce service est grandement apprécié car on constate une fréquentation moyenne de cinquante personnes par samedi, certaines venant plusieurs fois. **L'équipe municipale est à la recherche de bénévoles** pour l'aider dans ce service. Les personnes volontaires pour assurer un samedi peuvent laisser leurs coordonnées (adresse mail) à la mairie.

RECYCLAGE DES SAPINS

L'Eurométropole de Metz et la commune de Saulny propose de donner une **seconde vie aux sapins de Noël**. Les sapins sont déposés sur le parking de la salle polyvalente où ils sont broyés. On évite ainsi la quantité de déchets incinérés et le broyat est ensuite utilisé par les agents techniques pour nos espaces verts.

En 2025, les 46 communes de la Métropole ont adhéré à l'opération.



RAMASSAGE DE DÉCHETS

Dans le cadre de l'opération «J'aime la Nature propre», initiée par la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et co-financée par l'Office français de la biodiversité (OFB), environ 45 personnes ont répondu à l'appel de la municipalité pour y participer le samedi 15 mars, y compris une dizaine d'enfants. Quatre équipes ont nettoyé essentiellement des sentiers, ainsi que l'entrée de la commune. Quelques surprises :

- 8 pneus entreposés en haut de la rue Côte Vuillemain
- les jeunes ont été étonnés de ramasser plus de 50 mégots entre les 2 arrêts de bus du bas, d'un seul côté de trottoir
- Désespoir de trouver plus 50 sacs à crotte du côté de la voie verte



PARC DU MOULIN

Le règlement du parc du Moulin date du 20 avril 2009. Pour sa bonne utilisation et dans le respect des installations, des articles ont été rajoutés :

- Le public est tenu de respecter la propreté du parc et de ses équipements.
- En cas de conditions météorologiques exceptionnelles, le parc pourra être fermé.
- Les personnes mineures sont placées sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnateurs.
- Le public doit conserver une tenue et un comportement décents et conformes à l'ordre public.
- Il est interdit d'allumer un feu dans le parc.
- L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées sont interdites sauf autorisation pour événement.

Les infractions au règlement feront l'objet d'un procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

GESTION DES ESPACES VERTS

Les agents techniques sont toujours à l'œuvre pour mettre en valeur les différents espaces verts et décorer la commune aux moments clés de l'année. A Noël, une nouveauté en 2024, le retour des décorations lumineuses : la commune de Marly en renouvelant ces équipements, a cédé gratuitement à Saulny neuf décorations lumineuses qui ont été installées à différents endroits par Christophe, le responsable de l'équipe technique.



RENTREE 2024

Une rentrée scolaire très attendue : ouverture d'une 3^{ème} classe à la maternelle

Les effectifs prévus pour la rentrée 2024 nécessitaient l'ouverture d'une 3^{ème} classe à l'école maternelle pour pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions et leur apporter un enseignement qualitatif.

En attendant la fin des travaux de l'extension des locaux, les enfants sont accueillis dans la salle de motricité transformée en salle de classe, avec un aménagement permettant également l'accueil pour le périscolaire.

Une 3^{ème} ATSEM a été embauchée à temps partiel, pour absorber le surcroît de travail lié à la classe supplémentaire.

ECOLE MATERNELLE « LA CLÉ DES CHAMPS »

- Petite Section / Moyenne Section
Lætitia VEDIE - 20 élèves
- Petite Section / Moyenne Section
Camille BECKER - 20 élèves
- Grande Section
Natacha TOMA - 19 élèves

ECOLE PRIMAIRE « AUX QUATRE VENTS »

- CP/CE1
Sarah MONNEAU - 21 élèves
- CP/CE1/CE2
Isabelle PICARD - 23 élèves
- CE2/CM1
Valérie STANKIEWICZ - 23 élèves
- CM1/CM2
Virginie LEGENS - 24 élèves



CHASSE AUX ŒUFS

Pour la 2ème année consécutive, la municipalité a organisé une chasse aux œufs le dimanche de Pâques. Une centaine d'enfants ont participé à chaque édition.

Après une explication des règles, les enfants ont reçu un parcours à suivre avec des étapes où ils devaient résoudre des énigmes, rébus, charades. Un élu, un membre du conseil des jeunes, une secrétaire ou un bénévole les attendaient aux différents points.

Les épreuves étaient adaptées à leur âge et faisaient appel à leur esprit d'équipe. Les enfants, ainsi que leurs parents, ont apprécié relever ces défis tout en s'amusant, et l'enthousiasme général a fait de ces chasses aux œufs un moment joyeux et convivial. Chaque enfant a reçu bien sûr des chocolats de Pâques.

Audrey (secrétaire à l'accueil) a contribué grandement au succès de ces matinées avec sa créativité et son énergie tout au long de la préparation.



Avril 2025



KERMESSES ÉCOLES



Cette année, la kermesse de l'école primaire et celle de l'école maternelle se sont déroulées sur deux dates afin de permettre à tous de profiter pleinement des festivités. Deux journées pleines d'animations et de jeux dans une ambiance festive et conviviale, rassemblant enfants, parents et enseignants dans une ambiance chaleureuse et festive.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre enthousiasme

SAINT NICOLAS

Le moment tant attendu est arrivé, lorsque Saint Nicolas a fait son entrée dans les salles de classes en maternelle et en primaire, sous les regards émerveillés des enfants.

Il a salué les élèves et échangé quelques mots avec eux.

Certains enfants avaient préparé des dessins et des chansons pour lui souhaiter la bienvenue. Grâce à la magie de Saint Nicolas et à la participation de tous, cette fête a été une réussite.



LE PERE NOËL inattendu !

Alors que les enfants de l'école maternelle prenaient leur repas dans une ambiance joyeuse, le père Noël a fait son entrée, vêtu de son célèbre costume rouge et blanc. Son apparition a immédiatement illuminé les visages et déclenché des éclats de rire et des applaudissements. Certains élèves ont entonné des chants de Noël pour l'accueillir comme il se doit !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes de Saulny permet d'exprimer leurs idées, leurs préoccupations et leurs besoins.

Cette année, ce conseil des jeunes a proposé plusieurs actions :

- L'installation de boîtes à livres sur la commune. Elles sont réalisées en lien avec le service technique, les élus et le conseil des sages.
- La création d'un jardin partagé
- L'opération « Nettoyons la commune »

Ils sont présents à toutes les manifestations, ainsi qu'à la cérémonie du 11 novembre pour le devoir de mémoire avec le Souvenir Français.

Ils ont fabriqué les décorations de table pour le repas des seniors.

Le conseil des jeunes se rendra à la visite du Sénat au mois de juin.



CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages, actif depuis un an, est une instance consultative qui se réunit en fonction des besoins et des projets à traiter. Au cours de cette première année, il s'est distingué par plusieurs actions significatives au sein de la commune :

1. Identification des besoins des seniors :

Le Conseil a mené un travail important pour recenser et analyser les besoins spécifiques des personnes âgées de plus de 65 ans dans la commune. Il a également mis à jour la liste des résidents concernés, contribuant ainsi à une meilleure connaissance des profils et à une action ciblée.

2. Participation aux événements locaux :

Les membres du Conseil des Sages se sont investis dans les manifestations organisées par la commune, renforçant leur rôle de proximité et de représentation des aînés.

3. Participation au Congrès des Conseils des Sages :

Invités à l'événement organisé à Thionville, ils ont non seulement échangé avec d'autres conseils, mais sont également revenus avec le panneau «Village et Ville Sages», une reconnaissance valorisant l'engagement de la commune en faveur des seniors.

Grâce à ces actions, le Conseil des Sages s'affirme comme un acteur clé dans la réflexion et la mise en œuvre de projets en faveur des aînés, tout en favorisant le dialogue intergénérationnel et le lien social au sein de la commune.



Suite à deux démissions pour raisons personnelles, le conseil des sages accueille deux nouveaux membres : Denis GAVOILLE et Walter ANGELETTI



Le Conseil des Sages a organisé une soirée invitant au voyage et à la poésie au travers des montages audiovisuels animés par Jean-Louis Ligardi. La soirée a rencontré un certain succès.

ATELIERS SÉNIORS

La Municipalité en Partenariat avec la CARSAT a mis en place

- des ateliers Equilibre & Prévention des chutes : équilibre, souplesse, renforcement musculaire et un peu de cardio. Treize personnes ont participé aux 12 séances organisées.
- 6 ateliers pour les futurs ou jeunes retraités, ateliers gratuits qui sont un accompagnement pour vivre une retraite sereine et active !



SORTIE SÉNIORS

Le jeudi 27 juin 2024, les seniors étaient invités, sur proposition du Conseil des Sages, à visiter le Musée de l'Œuvre de Jaumont à Malancourt la Montagne.

Le groupe a été accueilli par Antoine Dyduch, philosophe sculpteur et maître du lieu qui a présenté le Musée sur le plan philosophique. Chaque visiteur a poursuivi la visite des sculptures à son rythme.



GOÛTER DES SÉNIORS

Chaque premier vendredi du mois, un goûter convivial est organisé pour les seniors, offrant un moment de partage et de détente. Ils sont animés par des thèmes (galette, beignets, ...) et agrémentés de jeux de société.

En 2024, ils se sont enrichis par des ateliers créatifs : atelier cuisine, décorations Halloween pour la commune, fabrication de couronnes de l'avent, masques de carnaval, etc...

Ces activités visent à stimuler leur créativité et renforcer les liens sociaux au sein de la communauté. Ils participent ainsi à embellir nos espaces verts.

Ils se déroulent, au centre socioculturel, de 15H30 à 18H.

Un petit groupe d'habituels est fidèle à chaque rendez-vous et ne demande qu'à grossir.

Une inscription en mairie ou par téléphone est recommandée pour l'organisation.



NOËL DES SÉNIORS

Suite à l'enquête du Conseil des Sages, la municipalité a proposé pour fêter Noël, le choix entre un panier gourmand composé de produits locaux ou un repas dansant, dans le but de répondre favorablement à la demande exprimée des seniors.

Ainsi, 250 personnes ont choisi le panier gourmand, qui pouvait être retiré le samedi 7 décembre, accompagné d'un goûter musical

Le dimanche 8 décembre, 120 repas de Noël ont été servis, par une partie de l'équipe municipale, le maire, des agents communaux, afin de favoriser les échanges avec tous les convives. La piste de danse n'a pas désempé.

Mme le Maire a rendu hommage aux deux doyens de cette journée : Madame Jeanne HOTZ âgée de 92 ans et Monsieur Jacques DOMINIQUE âgé de 94 ans.

Tous les seniors de plus de 65 ans ont pu bénéficier soit du colis, soit du repas.



FOYER DES JEUNES de SAULNY

Pour la saison 2023-2024, le Foyer des Jeunes de Saulny comptait 501 adhérents, dont 107 jeunes et 257 habitants de Saulny.

Si on rajoute les jeux de société modernes, l'atelier équilibre, la biodanza pour adultes et la pétanque, malgré l'arrêt de l'atelier photo et de la danse bachata, le nombre d'adhérents atteint à la rentrée 2024 la barre de 550 adhérents, répartis dans 21 activités.



Toutes les informations se trouvent sur leur site : <https://www.fdj-saulny.fr/>

LES PATTES GAUCHES

L'association de pétanque les Pattes Gauches, après 15 ans d'activité, s'arrête. Ses membres ont fait savoir leur intérêt de rejoindre le Foyer des Jeunes où une section a été créée

Cette section de pétanque recevait son premier tournoi de l'année en avril. Les bulistes et leur nouveau président ont accueilli le club de Retonfey dans une ambiance conviviale.



JEUX DE SOCIÉTÉ MODERNES

Cette nouvelle section propose à ses adhérents de se retrouver le vendredi de 20H à 23H, toutes les deux semaines (les semaines paires) pour jouer à des jeux de société très variés : jeux de plateau, jeux coopératifs, jeux d'ambiance, jeux d'enquête...

Parmi les plus connus, vous pourrez retrouver des jeux comme Catan, Les Aventuriers du Rail, Skyjo, Splendor, et bien d'autres. Chacun peut également apporter ses propres jeux pour les partager avec les autres membres.

Que vous veniez seul ou accompagné, vous serez inclus dans un groupe pour profiter pleinement de l'expérience. Pour l'instant, 11 adhérents se retrouvent autour de ces divers jeux.



ATELIER ÉQUILIBRE

L'atelier équilibre s'adresse particulièrement aux personnes qui n'ont pas pratiqué d'activité physique depuis longtemps. Pour bien vieillir, il faut entretenir une bonne capacité physique et conserver son autonomie. Bouger c'est améliorer sa santé en conservant sa mobilité, en travaillant l'équilibre, la souplesse ainsi que la mémoire. Les exercices s'appuient sur des techniques douces avec un renforcement musculaire et cardiaque. Les séances se déroulent le mercredi de 10H15 à 11H15 dans le dojo. 24 adhérents assistent à ces séances.



BIODANZA

Depuis septembre 2024, la section Biodanza a ouvert un créneau pour les adultes le mardi de 19H30 à 21H30.

C'est une magnifique expérience de développement humain et d'épanouissement personnel. Grâce au mouvement, à la musique, aux situations de rencontres, elle permet à chacun de renouer avec sa joie de vivre, son humanité, son plaisir de se sentir pleinement vivant, ses capacités créatrices, et son appartenance au monde qui l'entoure.

La Biodanza s'adresse à tous. Sa pratique ne nécessite ni une connaissance spécifique de la danse, ni des aptitudes physiques particulières, juste une tenue confortable.



CÉLÉBRONS LES JO

Chaque année, le 23 juin, la Journée olympique est célébrée partout dans le monde et permet à chacun de s'initier à la pratique de sports olympiques, dans le partage et les valeurs de l'olympisme.

En partenariat avec la municipalité, le Foyer des Jeunes a animé diverses activités.

Les jeunes et moins jeunes ont pu essayer la pratique du tennis de table, du badminton, du basket et du VTT à cette occasion.

La matinée s'est terminée par un moment convivial.



LES PETITS SENSIS

La section judo du Foyer des Jeunes a organisé la première journée du tournoi des Petits « Senshis » à la salle polyvalente le 18 janvier 2025. Cette animation a permis de réunir 200 petits « senshis » (combattants en japonais) répartis en 105 judokas « poussins » et 95 « mini-poussins ». Les clubs de Ban-Saint-Martin, Montois-la-Montagne, Marange-Silvange, Sainte-Marie-aux-Chênes et Saulny étaient présents. Cette manifestation encadrée par le Comité de Moselle se veut avant tout éducative. Elle permet aux jeunes judokas de s'évaluer et de progresser en se confrontant à des partenaires issus d'autres clubs du district. Une prochaine rencontre est prévue à Marange-Silvange le 26 avril 2025. Les enfants se verront attribuer un diplôme et une médaille de bronze, d'argent, d'or ou de platine selon les points acquis lors des deux journées de rencontre.



TRAIL DU RUISSEAU DE SAULNY

Le dimanche 30 mars, Saulny a vibré au rythme du Trail du Ruisseau, une édition qui restera gravée dans les mémoires ! Grâce à une météo clémente, une organisation sans faille et une ambiance conviviale, cet événement a rassemblé 500 coureurs et de nombreux spectateurs venus partager leur passion du sport et de la nature.

Organisé par le Foyer des Jeunes de Saulny en partenariat avec la commune, ce parcours au cœur de la nature, à travers des chemins variés et pittoresques, combinait sentiers forestiers, montées techniques et paysages à couper le souffle. Cette course était conçue pour offrir une expérience sportive et conviviale, idéale pour les débutants comme pour les coureurs confirmés.

Le succès de ce trail repose avant tout sur un formidable élan de solidarité avec le Foyer des Jeunes et l'implication de Lionel, les élus, les partenaires, les bénévoles, les secouristes ainsi que les Sapeurs-Pompiers de la Moselle qui ont profité de l'événement pour promouvoir le volontariat. Et n'oublions pas Michel WENGLARZ qui a conçu le parcours et s'est investi sans relâche pour offrir un tracé à la hauteur des attentes des coureurs. Son travail a été salué par tous et a largement contribué au succès de cette édition.

On salue bien sûr les vainqueurs : pour les hommes, Alexandre TAYON qui a réussi le parcours en 1:01:49 et pour les femmes, Mylène BRETTNACHER en 1:18:30



RANDONNÉE PÉDESTRE



La Rando pour Tous permet aux marcheurs réguliers ou occasionnels de venir randonner autour du village de Saulny et des villages alentours.

Le départ est fixé à 9H le samedi matin sur le parking de la salle polyvalente de Saulny. Une information est diffusée sur les différents supports de communication de la commune.

Chaque randonnée suit un parcours différent à chaque fois, d'environ 10 km à allure modérée (3,5 à 4,5 km/h) avec un dénivelé moyen. C'est une activité gratuite et sans inscription préalable.

En 2024, 33 sorties ont été réalisées réunissant une moyenne de 13 personnes pour un total de 350 km cumulés.

Venez rejoindre cette communauté de marcheurs afin de découvrir des sentiers méconnus, dans une ambiance conviviale et décontractée

LA SAULNIOTE



La 12ème édition de la Saulniote a rassemblé 64 de nombreux exposants artistes et producteurs du terroir. Les artistes présents œuvrent dans des domaines très variés : vitraux, céramistes, couteliers, peintres, sculpteurs, etc ... Les produits de bouche sont également multiples : miel, vins, rhum arrangé, légumes, thé, etc... Certains partageaient leur passion sur place : tourneur sur bois, chantourneur, pyrograveur, dentelière.

Les visiteurs pouvaient découvrir l'exposition itinérante « Un trésor de patrimoine », l'Eurométropole de Metz, qui met en valeur le patrimoine des communes de l'Eurométropole.



La qualité de cet événement en partenariat avec la commune n'est plus à démontrer et c'est avec passion, plaisir et intensité que chaque membre de l'association Saulnyssime travaille à préparer ces deux jours de rencontre de l'artisanat et du terroir.

LES P'TITS SAULNIOTS

L'association, à but non lucratif, a pour objectif d'apporter un soutien financier aux projets d'école et aux activités éducatives, sociales, culturelles et récréatives du village. L'Association « Les P'tits Saulniots » organise deux bourses de puériculture, jouets et vêtements chaque année. Ces manifestations rencontrent un vif succès.

La dernière s'est déroulée le 2 mars 2025 et la prochaine aura lieu le 12 octobre. L'Association est également présente pour animer un stand au marché de Noël : un atelier créatif proposé à tous les enfants volontaires.



LES ARTS 57

En 2024, le public et les membres de l'association LesArts57 ont pu découvrir différents aspects des arts et de la culture à travers

- de nombreuses conférences aux sujets variés : la crèche de Noël, Matisse, Banski, Edward Hopper, cinéma et impressionnisme, photographie et impressionnisme, ...
- des visites : exposition « Voir le temps en couleurs, les défis de la photographie » au centre Pompidou, la colonne de Merten à la Cour d'Or, les vitraux de Cocteau à Saint Maximin, l'atelier de Johu Thiam,
- une sortie annuelle, pour 2024, à l'Épine, Valmy et Verdun.

Ces conférences sont ouvertes à tous, inscription par mail à lesarts57@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Municipale de Saulny, installée au 2ème étage de l'espace socio-culturel, accueille tous les habitants de Saulny et des environs. Une équipe de bénévoles est là pour conseiller et aider dans leurs recherches les lecteurs de tous âges. La consultation sur place est gratuite.

Au fond existant déjà bien fourni, se rajoute la possibilité de réserver des livres auprès du département : vous avez ainsi accès à un nombre conséquent d'ouvrages, notamment de nouveautés. Et ils sont livrés à la bibliothèque de Saulny. Des achats réguliers viennent également enrichir la collection existante, pour enfants ou adultes, et les différents prix littéraires en font partie.

Chaque adhérent peut emprunter 4 livres et 2 revues pour 4 semaines.

Horaires d'ouverture au public :

- Vendredi de 16H00 à 18H30
- Mercredi de 14H à 16H

Tarifs :

- Gratuit pour les enfants jusqu'à 17 ans,
- 5 €/an pour les adultes habitant Saulny
- 10 €/an pour les adultes des autres communes.

11 NOVEMBRE 2024

Le 11 novembre, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France.

La cérémonie s'est déroulée dans notre commune le 12 novembre à 17H, au monument aux morts situé dans le cimetière jouxtant l'église. Des enfants de l'école primaire étaient présents et ont lu une lettre de soldat.

Une gerbe a été déposée par Mme Le Maire.



RANDONNÉE DES LAVOIRS ORGANISÉE PAR L'ASPTT RANDO VTT

Lors de la randonnée des lavoirs organisée par l'ASPTT Rando VTT, la municipalité est toujours présente pour tenir le point de ravitaillement devant le lavoir de la rue de l'Eglise.

Il faut souligner que la commune de Saulny est une étape incontournable depuis la 3ème édition de la randonnée des lavoirs en 1998. A ce titre, elle a reçu une récompense de la section VTT de l'ASPTT Metz : le livre de Jean Eyer, Fontaines & Lavoires en pays messin, et une assiette collector peinte à la main représentant un lavoir de Saulny.



LA MUNICIPALITÉ A POURSUIVI LES ANIMATIONS QUI ATTIRENT DE NOMBREUX HABITANTS :

le festival Hop Hop Hop, la fête de la Musique, le marché d'été nocturne, le marché de Noël nocturne

Ces manifestations sont possibles avec l'aide du Foyer des Jeunes, des bénévoles, les P'tits Saulniots et l'implication des agents techniques pour toutes les mises en place et démontage.

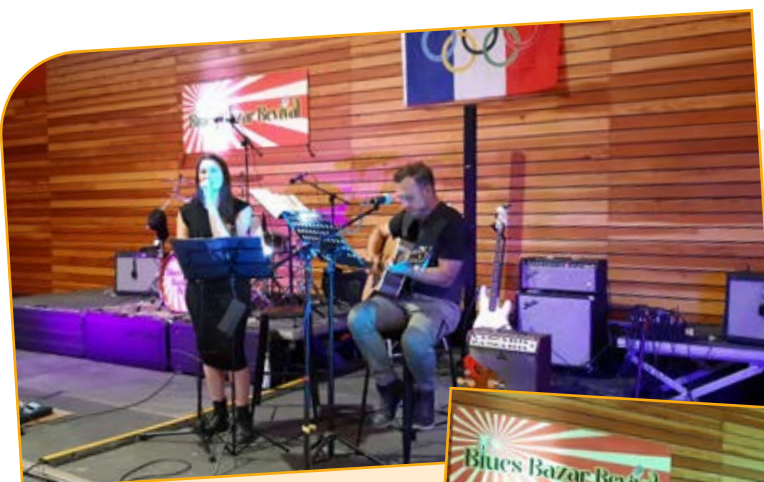
MERCI A TOUS !

FESTIVAL HOP HOP HOP

La soirée était animée par le grand Calixte de Nigremont. La culture s'invite dans les communes de L'Eurométropole de Metz.



FÊTE DE LA MUSIQUE



LA FÊTE FORAINE EST DE RETOUR



MARCHÉ ARTISANAL D'ÉTÉ ET DE NOËL



NOUVELLES ENTREPRISES

Nos vieilles bécanes

Pierre GAGGIOLI a roulé sa bosse pendant une quinzaine d'années dans différentes concessions de motos messines, lui permettant de développer son expérience sur plusieurs marques.

Etant passionné par les motos et les mécaniques anciennes, il est souvent sollicité pour refaire de « vieilles bécanes ». Il constate que cette prestation n'est pas développée dans les concessions, il décide alors de s'installer à son compte. Il démarre son activité à Saulny en avril 2024 et depuis, son carnet de commande ne désemplit pas : les clients viennent de partout : de la région mais également Luxembourg, Belgique, ... Sa réputation de travail sérieux et fiable s'est faite rapidement. Il a la spécificité de remettre en état toutes les vieilles motos, quelle que soit la marque, la partie moteur ou en restauration partielle ou complète. Il fait également leur entretien. Vous pouvez le retrouver sur Facebook à Nos_Vieilles_Becanes



Une photographe

Nathalie De Cecco, micro-entrepreneuse en tant qu'artiste photographe, s'est installée sur Saulny depuis quelques mois.

Photographe professionnelle depuis 2009 et installée à son compte depuis 2013, elle est spécialisée dans le portrait et la photo de famille : grossesse, naissance, mariage, couples... Elle réalise aussi des photos d'identité (souvent pour bébés), des portraits corporate et des reportages pour les entreprises.

Elle se décrit par ces quelques mots : « Je privilégie un style naturel et spontané dans lequel je place l'émotion au premier plan, souvent hors studio car j'ai une passion pour la nature. J'ai une grande expérience avec les enfants que je photographie en faisant preuve de patience et douceur. Ce sont mes modèles favoris. »

Pour en savoir plus : www.nathaliedececco-photographe.com



DES ARTISTES installés à SAULNY

Traverse le temps – un album made in Saulny !

VINCENT BLEICHER, habitant de Saulny, a sorti en février dernier un album de dix titres, entièrement autoproduit. Auteur, compositeur et interprète, vous le croiserez peut-être dans les rues de notre village, un carnet de note à la main, à la recherche de l'inspiration :

« J'avais écrit pas mal de chansons durant ma jeunesse. Presque 30 ans plus tard, certaines me tenaient à cœur parce qu'elles ont, comme qui dirait, « traversé le temps ». Ainsi, j'ai voulu enregistrer avec les moyens modernes un album pour l'offrir à mes amis et ma famille à l'occasion de mon 50ème anniversaire.

J'ai travaillé sur ce projet pendant plus d'un an. La belle surprise c'est que cela m'a donné envie

d'écrire de nouvelles chansons.

Aujourd'hui, mon premier album est disponible à l'écoute et au téléchargement gratuitement sur mon site : www.cordemo.fr mais également sur toutes les plateformes d'écoute musicale. J'invite donc tous les habitants de Saulny à découvrir mon site. Vous pouvez suivre mon actualité sur ma page Facebook au nom de Vincent CORDEMO, qui est mon nom de scène.

A ce jour, j'ai fini l'écriture du second album que j'envisage de sortir en 2027, le temps de faire les arrangements et de passer en studio. »



Un magicien

Morgan DE CECCO (39 ans) a découvert la magie à l'âge de 20 ans, il rencontre un magicien et a le coup de foudre pour cet art. Depuis, il en a fait sa passion et son métier. Spécialiste de la magie close-up, il se produit principalement dans l'Est de la France, mais aussi à l'étranger, jusqu'aux États-Unis ! Les particuliers font appel à lui pour animer mariages, anniversaires, réunions de familles... Les entreprises le sollicitent beaucoup pour toutes sortes d'événements.

La passion pour la magie a poussé Morgan à se mettre à l'épreuve et tenter de se dépasser. Ainsi en 2022, il a été sacré champion de France de magie close-up, puis a remporté un championnat d'Europe en 2024. Cette année, il aura l'honneur de représenter la France aux championnats du monde de magie, à Turin en juillet.

Vous pouvez le suivre sur sa page :

<https://www.facebook.com/morganlemagicien/>

Attention si vous le croisez dans les rues de Saulny, il pourrait vous faire disparaître !



Une chanteuse



ROXANE, chanteuse saulnoise de 37 ans, est passionnée par la musique et le chant depuis son plus jeune âge enchaînant chorales, cours de chant et représentations individuelles.

Elle s'est notamment déjà produite à plusieurs reprises à l'opéra théâtre avec le collectif de la MCL.

Depuis janvier 2023, elle forme le duo Ghost'n Rox avec Stéphane Provins, un chanteur guitariste et compositeur d'expérience. Le groupe propose de nombreuses reprises aux influences pop-rock et variétés internationales en version guitare-voix.

Ils aiment partager leurs inspirations et leur goût de la musique dans la région et se sont déjà produit à trois reprises à Saulny, entre scènes ouvertes, fête de la musique et vœux du Maire. Ils proposent également leurs prestations lors d'événements particuliers ou dans des bars restaurants. Vous pouvez les contacter par mail pour embellir et animer vos soirées mosellanes à l'adresse ghostnrox@gmail.com ou sur les réseaux sociaux du groupe Ghost'n Rox.

MERCI AUX BENEVOLES !

La municipalité a organisé un moment convivial avec tous les bénévoles qui nous apportent leur aide lors des manifestations, des bureaux de vote, pour la permanence des déchets verts, pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque.

Sans tous ses bénévoles, ces services ou certaines animations organisées par la commune, ne pourraient pas avoir lieu.

Cela a été l'occasion de leur dire un grand **MERCI**.



Générosité collective



Proposées par Metz Mécènes Solidaires (MMS), les boîtes à douceurs sont des boîtes qui sont distribuées aux familles et personnes seules dans le besoin en Moselle à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour la deuxième année consécutive, la commune a participé à cet élan de générosité. Audrey et Patricia ont œuvré pour récupérer des boîtes remplies par des habitants ou ont parfois constitué des boîtes avec les dons reçus.

Lundi 9 décembre a eu lieu la distribution des boîtes à douceurs à 6 associations locales : AIEM, AMLI, Fondation Abbé Pierre, Mouvement du Nid, Secours Catholique et enfin le Secours Populaire. Elles les ont offertes pour Noël aux femmes, aux hommes et aux familles dans le besoin

1000 boîtes ont été distribuées, soit 200 de plus que l'année précédente ! 46 structures mosellanes ont rempli des boîtes.

La commune de Saulny a remis 22 boîtes.

DECHETTERIE METZ NORD

Estimez votre temps d'attente avant de vous y rendre

Pour rappel, l'Eurométropole de Metz a mis en œuvre, avec le soutien d'Haganis, un système de capteurs permettant aux usagers d'estimer leur temps d'attente en temps réel.

Vous évitez ainsi de vous déplacer pendant les périodes de forte affluence en vérifiant le nombre de véhicules en attente à l'entrée de la déchetterie de La Houblonnière à Metz-Nord.

Il suffit de consulter le site :

<https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/dechets/decheteries/affluence-decheterie-de-metz-nord-en-temps-reel-5565.html>



Signalisations

En 1979, la **boîte aux lettres normalisée** est devenue obligatoire pour tous les bâtiments construits après cette date. Celle-ci permet de recevoir tous types d'envoi, mais aussi d'identifier les habitants d'un logement.

Ainsi, la boîte doit être munie d'un porteur de nom de taille suffisante pour que le nom indiqué soit lisible par le facteur et les livreurs. Selon la loi, la boîte aux lettres doit comporter le nom des occupants et le numéro de l'habitation.

Si vous vivez dans un logement bâti avant 1979, vous n'êtes pas obligé de mettre une boîte aux lettres normalisée. Dans ce cas, la mention du nom n'est pas obligatoire. Cependant, elle est fortement conseillée pour faciliter la réception de votre courrier.

Lors de différentes distributions par le facteur ou la commune, il s'avère compliqué de remettre le pli dans certaines boîtes aux lettres qui ne comportent pas de nom, parfois sans numéro également. Certains courriers ne peuvent pas être délivrés si nous ne sommes pas sûrs du destinataire.

Pour simplifier le travail de chacun et pour pouvoir vous adresser correctement les plis :

PENSEZ à NUMEROTER VOTRE HABITATION et à APPOSER VOTRE NOM SUR LA BOÎTE AUX LETTRES



Recensement



La commune de Saulny est concernée par le recensement de la population en 2025. En effet, il a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune et fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession,

moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, il sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

L'opération a démarré le 16 janvier. Les trois agents recenseurs (Audrey Fourrier, Elvire Tomicki, Viviane Nimeskern) ont distribué dans les 733 logements les documents nécessaires. Patricia Schmitt coordonne le projet et annonce un résultat très satisfaisant : 94 % de participation.

Rappel incivilités

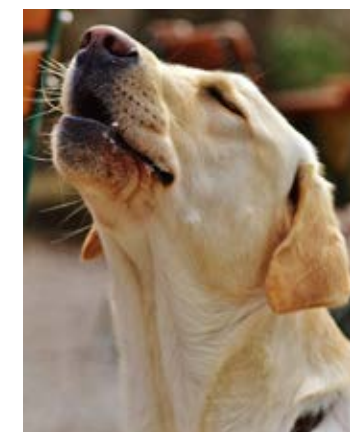
Les incivilités ne diminuent pas malgré les rappels dans la revue ou sur les différents sites de communication. Il est rappelé qu'elles sont passibles d'une amende.

Bruit : pour respecter la tranquillité de chacun, il est demandé de respecter les horaires définis pour le bruit. Ceux-ci ont été adaptés pour répondre aux besoins de chacun. Malgré cela, les appels à la mairie restent nombreux pour signaler les manquements à cette règle.



Chiens : plusieurs règles sont enfreintes concernant nos amis canins.

- Ils doivent être tenus **en laisse** sur tout le territoire de la commune.
- Leurs **déjections canines doivent être ramassées** et mises dans un cani-sac ou sachet, ce dernier doit être déposé dans une poubelle ou chez soi. Avez-vous remarqué le nombre incroyable de petits sacs laissés dans les espaces verts ? C'est très agréable pour les agents techniques lorsqu'ils tondent ou doivent désherber à la main ces zones !
- Les **abolements** doivent être maîtrisés, pour éviter du bruit de manière répétée et intempestive.



Dépôts sauvages : les agents techniques ramassent les déchets de ceux qui se sont simplifiés la tâche en la reportant sur d'autres. Facile, mais totalement irrespectueux !

- Même si c'est contraignant, il est rappelé de ne pas déposer **ses ordures** à côté des bacs d'apports volontaires de la salle polyvalente.
- Le dépôt pour **les déchets verts** est ouvert tous les samedis après-midi de mai à octobre. Il n'est pas respectueux de déposer ses sacs de déchets verts devant la grille si le site n'est pas ouvert. Les déchetteries de la Métropole sont en fonction pour pallier occasionnellement à ces fermetures.
- Les **dépôts sauvages** sont multiples sur le ban de la commune. Il est important de signaler en mairie tout comportement de véhicules ou personnes suspects.



Drones

L'utilisation d'un drone est encadrée par plusieurs textes réglementaires, européens et français.

Voici quelques règles essentielles à respecter :

- Il est interdit de voler au-dessus des personnes. Choisissez donc un endroit dégagé et éloigné des gens.
- Il est formellement interdit de faire voler votre drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- Si votre drone possède une caméra, vous n'avez pas le droit de filmer vos voisins ou espionner l'immeuble d'en face.
- Il est interdit de voler au-dessus de 120 mètres de hauteur



Circulation des véhicules motorisés

La circulation des motos, quads et autres véhicules motorisés est interdite sur le domaine public sans homologation, immatriculation et assurance, conformément aux articles L321-1 et R321-4 du code de la route.

Pour une moto homologuée, il faut que la moto respecte plusieurs règles : éclairage complet, phare avant, feu arrière, feu stop, clignotants, pneus homologués route, plaque d'immatriculation aux normes, conformité antipollution, émissions sonores, ...

De plus, conformément à l'article L362-1 du code de l'environnement, la circulation des véhicules motorisés est strictement interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique (chemins ruraux, voies communales, etc...)

En cas d'infraction, l'amende est de 5ème classe allant jusqu'à 1 500 €, une immobilisation du véhicule et sa saisie, la confiscation possible par décision de justice (article L352-2 du code de l'environnement)

Merci de respecter ces règles pour la sécurité de tous et la protection de nos espaces naturels.



QUOI DE NEUF à l'EUROMETROPOLE DE METZ ?

Police municipale intercommunale

L'année 2023 a vu l'inauguration du Centre de Supervision Urbain (CSU) métropolitain, créé au titre de la compétence de la Métropole en matière de prévention de la délinquance.

Depuis le 2 janvier 2025, l'Eurométropole de Metz poursuit son action pour répondre aux besoins de tranquillité et sécurité publiques des habitants en dotant les 46 Communes de l'Eurométropole d'un service intercommunal de police municipale prenant le nom de « police métropolitaine ».

Placée dans ses interventions sous la responsabilité du Maire de la commune où ils interviennent, les policiers métropolitains seront mobilisés dans l'ensemble des Communes afin de répondre aux problèmes de sécurité : stationnements gênants, excès de vitesse, sécurité des sorties d'écoles, etc....

Le service intercommunal de police agit dans les rues mais également au sein des transports publics où les situations d'incivilités et de délinquance nécessitent une intervention permettant de rassurer les usagers et dissuader les actes délinquants. Enfin, ce service est également au cœur de la protection de l'environnement en agissant contre les dépôts sauvages et en prévenant les incivilités commises dans les espaces naturels comme le Mont Saint-Quentin.

Le siège de la police métropolitaine est situé à Augny sur le plateau de Frescaty.

En cas d'urgence, les citoyens continuent à appeler le 17, qui mobilise les équipes concernées.



PRIMO-LOGEMENT : une nouvelle aide pour l'achat de votre bien immobilier



Dans le cadre de sa politique du logement, l'Eurométropole de Metz s'engage depuis 2007 en faveur de l'accession sociale à la propriété.

Primo-Logement est un coup de pouce financier qui consiste à aider les ménages primo-accédants, c'est-à-dire, les personnes qui n'ont pas été propriétaire de leur résidence principale depuis au moins deux ans avant la demande d'aide.

En fonction de la composition du ménage et sous conditions, cette aide peut atteindre jusqu'à 4 000 €.

Plus d'information :

Sur le site internet de l'Eurométropole :

<https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/logement/je-suis-habitant/acheter-ou-louer/acceder-a-la-proprieete>

Par mail : primologement@eurometropolemetz.eu



Evénements à venir :

13, 14 et 15 juin	Fête foraine
21 juin	Fête de la Musique
6 juillet	17^{ème} vide greniers
14 juillet	Guinguette
30 août	Marché artisanal nocturne d'été
21 sept.	Journées Européennes du Patrimoine
4 octobre	Fête de la bière
12 octobre	Bourse aux vêtements, jouets, puériculture
15 et 16 nov.	St Brice
5 décembre	Marché artisanal de Noël



Toute notre actualité sur
www.saulny.com